



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

www.chasse-maritime-calaisis.com

Demande d'adhésion pour l'obtention de la Carte Maritime 2017/2018

Tarif : pour le renouvellement de la carte maritime ou première demande ➔ 73 euros

Tarif : 1^{ère} année de permis de chasse ➔ 43 euros

- Votre carte maritime obligatoire de nous la joindre.
- Nous joindre une déclaration sur l'honneur de non condamnation en relation avec la chasse de moins de cinq ou un extrait de casier judiciaire.
- Votre demande dûment remplie, seul le paiement par chèque libellé au nom de l'ACMC est accepté

- les paiements par mandats postaux seront refusés et votre demande de carte maritime sera pas prise en compte – nous vous demandons d'éviter le paiement en argent liquide également.

3 Enveloppes au format 162-229 affranchies au tarif en vigueur à la poste supérieur à 20 grammes, libellées à votre adresse.

Attention aucun retour de courrier, avec une enveloppe qui ne correspondrait pas au format demandé, et pas affranchi au tarif en vigueur tel qui vous est demandé ci-dessus ne vous sera retourné.

Pour les nouveaux ou 1^{ère} année de permis de chasse :

Joindre une photo d'identité récente, une déclaration sur l'honneur de non condamnation pour infraction en relation avec la chasse depuis moins de cinq ans et un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois. Une photocopie du permis de chasse ou la photocopie du document attestant la réussite à l'examen du permis de chasse de votre Fédération.

3 Enveloppes au format 162-229 affranchies au tarif en vigueur à la poste supérieur à 20 grammes, libellées à votre adresse. Votre chèque libellé à l'ordre de l'ACMC

- les paiements par mandats postaux seront refusés et votre demande de carte maritime sera pas prise en compte – nous vous demandons d'éviter le paiement en argent liquide également.

Envoi du dossier :

Afin d'éviter toute confusion n'envoyer pas plusieurs dossiers dans une même enveloppe.

Une demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Une fausse déclaration entraîne la nullité de la carte maritime.

Nom

Prénom

Adresse n° :

Rue :

Code postal :

Ville :

Sociétaire en 2016/2017 (entourer la mention qui vous concerne) : OUI NON

N° de la carte maritime 2016/2017 :

N° du permis de chasse :

Votre adresse mail :

numéro de téléphone

Obligation du sociétaire :

Par ma demande de renouvellement, ou de première adhésion pour l'obtention de la carte maritime à l'Association de Chasse Maritime du Calaisis Lot n°1 :

Par ma signature je m'engage à respecter le règlement intérieur de la dite Association.

Faire valider mon permis de chasse et obligatoirement prendre une assurance chasse pour la saison 2017/2018.

Je certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et, conformément à l'art. 27 de la loi 78-18 du 6/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je donne mon accord pour que ces données soient intégrées au fichier des adhérents de l'ACMC.

Je suis informé qu'il m'est possible d'avoir accès à ces informations et de les faire rectifier si nécessaire.

Fait à :

le :

signature :

(Porter la mention lu et approuvé)

Ce dossier doit être envoyé par courrier libellé à : Laura FAUCHOIT
26 ter Rue Benjamin Vandenbroucq 59630 Bourbourg

Pour tout renseignement téléphonez au : 06.03.12.27.19

du lundi au vendredi de 9 h à 18h.

Avis aux concessionnaires inscrits sur une hutte ou un hutteau mobile, votre carte doit être impérativement validée avant le 1^{er} Juillet 2017 sous peine de radiation de la concession.